

Article

« Présentation : relations durables : autochtones, territoires et développement »

Étienne Rivard et Caroline Desbiens

Recherches amérindiennes au Québec, vol. 38, n° 1, 2008, p. 3-6.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/039738ar>

DOI: 10.7202/039738ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org



Présentation

Relations durables : autochtones, territoires et développement

Étienne Rivard

Centre
interuniversitaire
d'études
québécoises,
Université Laval,
Québec

Caroline Desbiens

Département de
géographie, Chaire
de recherche du
Canada en
géographie
historique du Nord
et Centre
interuniversitaire
d'études
québécoises,
Université Laval,
Québec

recherches
amérindiennes
au québec

Vol. XXXVIII, N° 1, 2008

LE DÉVELOPPEMENT est d'ordinaire le produit des relations de pouvoir qui s'exercent sur un territoire et dans la société ou les groupes humains qui l'habitent (Willis 2005 : 207). Comme l'observe le géographe historique canadien Cole Harris (voir le débat autour du livre *Making Native Space* inclus dans ce numéro), le territoire, et par extension son développement, aura été le principal médium sur lequel s'est écrite l'histoire des relations entre autochtones et sociétés coloniales au Canada. Bien qu'il soit faux d'affirmer que les autochtones ont toujours été en marge du développement dominant, force est d'admettre qu'ils ont rarement été en mesure de déterminer les règles et les conditions initiales de ce développement. Alors que les relations entre autochtones et non-autochtones reposaient essentiellement sur l'interdépendance des cultures en contact lors de la traite des fourrures, elles se sont passablement transformées avec l'ouverture des fronts pionniers, la création des réserves et l'exploitation des ressources forestières vers le milieu du XIX^e siècle, et avec l'exploitation des ressources minières et hydroélectriques au XX^e siècle. Ces transformations ont entraîné graduellement, dans la plupart des cas, une ségrégation spatiale et légale (Simard 1990), une distance sociale, un déficit de développement des communautés autochtones et, jusqu'à tout récemment, l'imposition des perspectives de la société dominante en matière de développement, notamment au nord, la construction du complexe hydroélectrique de La Grande en étant l'exemple par excellence (Desbiens 2004).

Issue du contexte d'exploitation des ressources hydroélectriques du Nord, la Convention de la Baie James et du Nord québécois, entrée en vigueur en 1975, a constitué un tournant important en matière de développement des territoires autochtones en cela qu'elle a présidé à l'émergence d'une nouvelle approche, celle de la « cogestion » (Canada 1996, vol. 2 : 748-749 ; Usher 2003). Par cette approche – qui précise le rôle croissant des autochtones dans la gouvernance liée à l'aménagement, la gestion et le développement des ressources territoriales –, c'est la nature même de la relation autochtone-allochtone qui s'est trouvée redéfinie. La Convention a ainsi pavé la voie à d'autres ententes du même titre, pensons au traité Nisga'a en Colombie-Britannique ou à l'entente de principe d'ordre général dite de l'Approche commune au Saguenay–Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord en guise d'exemples (Rivard 2007).

Cependant, alors que ces ententes ont permis de redéfinir positivement les rapports de force qui façonnent la relation que les partenaires autochtones entretiennent avec l'État (fédéral ou provincial), elles ont laissé de côté un acteur important de l'équation sociale propre au développement territorial, les populations non autochtones locales. Les modalités de ces ententes sont d'ordinaire négociées sans que les populations régionales soient consultées (même si elles sont aujourd'hui mieux informées), une réalité qui a d'ailleurs grandement alimenté l'argumentaire des opposants régionaux à l'Approche commune lorsqu'elle fut rendue publique

en 2000. Même si ces opposants ne constituent pas nécessairement la voix majoritaire des sociétés régionales concernées, il va sans dire que cette opposition a un impact non négligeable sur la qualité des relations entre autochtones et allochtones et qu'elle donne lieu à des tensions interethniques possiblement nuisibles au développement des localités et des régions affectées. D'une certaine manière, cette démarche se rapproche davantage d'une vision « par le haut » du développement que par une perspective réellement locale et « ascendante ».

Pourtant, cette vision va à l'encontre de ce qui se fait en matière de développement depuis quinze ou vingt ans. Effectivement, la littérature sur le sujet ne cesse de prôner une approche « partenariale » qui soit d'abord définie à l'échelle locale et régionale, bref, une démarche de développement basée sur l'acteur, celui qui agit directement, par ses gestes et ses décisions, sur le devenir du territoire sur lequel il vit (Klein 2006¹). Cette approche permet l'habilitation (*empowerment*) des communautés locales en matière de développement. Dans cette perspective, l'État ne peut suffire à lui seul à assurer une « relation durable » en territoire interethnique; il faut aussi reconnaître l'importance des acteurs locaux autochtones et allochtones dans la mise en œuvre d'un développement qui soit véritablement viable, durable et équitable.

C'est dans cette perspective que s'inscrit ce numéro thématique consacré à la place des autochtones dans le développement des communautés régionales et locales au Québec (mais aussi au Canada et ailleurs dans le monde), et aux relations entre autochtones et non-autochtones. Les textes de ce numéro émanent d'un colloque tenu à l'Université du Québec à Chicoutimi en mai 2005, dans le cadre du congrès annuel de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), et qui avait pour objectif de présenter une réflexion multidisciplinaire sur la question.

UNE APPROCHE SOCIOCULTURELLE POUR UN DÉVELOPPEMENT EN TERRITOIRE INTERETHNIQUE

Bien que les dimensions économiques et politiques constituent toujours le cœur des études portant sur le développement territorial, les articles de ce numéro thématique mettent l'accent sur l'approche socioculturelle, qui fait appel à l'ethnicité et tourne autour de concepts comme le sentiment d'appartenance, la cohésion sociale, la communauté locale, la mobilisation et la territorialité (Bassand 1992; Gagné et Tremblay 1995; Jean 1993; Moquay 1998; Simard 1999; 2000). Comme le rappelle si bien le professeur d'histoire économique scandinave, Björn Hettne, l'ethnicité est une dimension restée longtemps négligée par les théories sur le développement (1996 : 16), une situation que les tenants de l'ethnodéveloppement (*alternative development*) ont tenté de renverser depuis le milieu des années 1980 (Stavenhagen 1986). Doctrine visant à mettre l'emphase sur les réalités ethniques et sur le pluralisme culturel, l'ethnodéveloppement remet en question le développement classique et son incapacité à tenir compte des minorités nationales et des peuples autochtones (Bystydziński et Schacht 2001). Il conçoit le pluralisme culturel – et avec lui les différences ethniques ou identitaires – non pas comme un obstacle, mais au contraire comme une ressource essentielle au développement (Hettne 1996 : 25).

L'approche socioculturelle permet de mettre en évidence, d'une part, les identités « en-jeu », soit celles qui composent le paysage socioculturel d'une région et qui se retrouvent donc en amont du processus de développement (Jean 1993).

Comment, par exemple, s'exprime à l'échelle locale ou régionale la rencontre des nationalismes autochtones et québécois (Desbiens 2004)? Quel est l'impact des tensions interethniques sur le devenir des collectivités locales? Quels sont les différences et les points communs propres aux visions autochtones et allochtones du développement territorial? L'approche socioculturelle permet, d'autre part, de saisir les dynamiques identitaires issues des processus de concertation et de mobilisation sur lesquels s'appuie le développement. Ces identités rendent du coup possible « le développement d'une [nouvelle] territorialité » (Simard 2000 : 7) offrant ainsi un potentiel d'inclusion du fait autochtone aux réalités régionales et locales (Larsen 2008).

Au Québec, bien sûr, la question de la place des communautés autochtones au développement des régions québécoises n'est pas une problématique entièrement nouvelle. En effet, quelques spécialistes en développement local et régional – un champ de recherche particulièrement dynamique au Québec – se sont déjà penchés sur la place des communautés autochtones dans le développement des différents territoires régionaux québécois où ils sont en importance (Chiasson, Boucher et Martin 2005; Girard et Gagnon 2004; Langevin-Tétrault 2006; Martin 2003; Proulx et Gauthier 2007²). Toutefois, ces travaux demeurent marginaux en regard des problématiques dominantes qui animent la scène intellectuelle dans le domaine, à savoir celles, plus « globales » et socio-économiques, qui ciblent la réponse des communautés locales aux nouvelles logiques de délocalisation et de polarisation issues du contexte de mondialisation (Boucher et Favreau 2000; Favreau et Fréchette 2002; Fontan, Klein et Lévesque 2003)³. En fait, la visibilité somme toute modeste dont jouissent les problématiques autochtones dans le champ du développement local est encore loin de faire écho à l'importance qu'ont prise les questions et les revendications territoriales autochtones au Québec depuis les années 1970 (Rivard 2006), un phénomène qui a pourtant des ramifications ténues avec les mouvements identitaires transnationaux, pour ne pas dire « globaux ». Il y a en effet relativement peu d'études en rapport avec l'impact qu'ont les revendications autochtones et les ententes sur le régime territorial, sur la gestion des ressources et sur la nature des relations autochtones-allochtones à l'échelle des régions et des localités touchées par ces problématiques au cœur même de leur existence quotidienne (Goetze 2005; Larsen 2003). C'est un déficit qu'il devient impératif de combler si l'on veut mieux faire face aux exigences sociales, normatives et légales qui attendent les sociétés canadienne et québécoise dans les années à venir en matière de développement et d'aménagement des territoires autochtones. Aussi, la littérature aborde presque exclusivement la dimension socio-économique du développement, soit plus particulièrement la place qu'occupent les communautés autochtones dans l'économie dominante ou le passage d'une économie « traditionnelle » à une économie de marché; elle aborde peu l'influence que ces communautés peuvent avoir sur la manière même de concevoir et d'opérer le développement territorial (Dufour 1998). En raison des inégalités d'ordre socio-économique dont souffrent de nombreuses communautés autochtones au Canada et au Québec, il va sans dire que la dimension économique reste hautement pertinente pour un meilleur diagnostic en matière de développement. Cela dit, un tel diagnostic ne sera complet que s'il tient également compte des aspects politiques (les questions de gouvernance et de cogestion notamment) et culturels (les questions identitaires, les représentations de l'espace et du développement,

les territorialités, les échanges culturels ou le métissage) [Martin 2003].

PERSPECTIVE CRITIQUE SUR FOND DE DIALOGUE INTERCULTUREL : LA LUMIÈRE AU BOUT DU TUNNEL ?

Replacer l'autochtone dans la problématique du développement territorial en mettant en évidence les aspects politiques et culturels nécessite une perspective critique visant à sortir de ce « tunnel de l'histoire » dont fait mention le géographe James Morris Blaut (1992 ; Desbiens 2006 : 396) et qui impose trop souvent une seule manière de penser le développement, rejetant du coup l'apport possible des cultures ou des savoirs autochtones en la matière.

Pris sous l'angle de la géographie culturelle et des discours, l'article de Caroline Desbiens rejoint cette perspective critique et met en évidence les difficultés qui émergent de la rencontre des imaginaires et des réalités culturelles relatives au territoire et à son développement. Comme le démontre l'exemple des noms de lieux, porteurs à la fois d'un vécu spatial et d'histoires, les territoires autochtones sont bien souvent marqués par des références culturelles et historiques invisibles aux non-autochtones, de sorte que les paysages nordiques apparaissent à ces derniers comme les indices d'une nature inexploérée et sauvage dont l'humanisation se résume aux traces matérielles laissées par les infrastructures hydroélectriques.

Sortir du « tunnel de l'histoire » consiste aussi, comme le font Martin Hébert et Manon Ruel dans leur article portant sur la Montagne du Guerrero (Mexique), à souligner les problèmes que peut aujourd'hui susciter une stratégie de développement qui ne tienne pas compte des perspectives autochtones locales et qui persiste à imposer des modèles définis exclusivement par un pouvoir central et urbain étranger aux régions visées. Bien que la mise en place d'infrastructures – la construction d'une route bitumée entre Tlapa et Marquelia dans l'étude de cas proposée ici – puisse être un projet porteur d'avantages économiques et sociaux pour les communautés rurales et autochtones concernées, la mise à l'écart de ces communautés dans les processus décisionnels à l'origine de ces stratégies de développement met avant tout en évidence un « héritage historique d'inégalités sociales » et soulève le mécontentement des populations autochtones. Un tel climat, clament Hébert et Ruel, implique que toute stratégie de développement, pour être durable et équitable, doit s'inscrire dans un débat public sur l'histoire politique des régions touchées.

C'est à ce genre de débat que nous convie le texte de Claude Gélinas, qui offre une relecture rafraîchissante et positive sur la nature des relations autochtones-allochtones. L'auteur démontre que, malgré la chute du commerce des fourrures, les autochtones n'ont pas cessé, de la fin du XIX^e siècle jusqu'aux premières décennies du XX^e, d'être engagés dans le développement des régions québécoises. Les propos de Gélinas sont en rupture avec l'historiographie québécoise – à savoir que la coupure culturelle, économique, politique et géographique qui s'impose entre les réalités autochtones et allochtones n'est surtout pas absolue – et rappellent avec justesse que la transition d'une économie traditionnelle à une économie de marché est loin de constituer un paradigme entièrement nouveau pour les autochtones.

Un autre élément mis en relief par ces cas particuliers, contemporains et historiques, concerne l'importance du dialogue interculturel et des dynamiques identitaires. Ainsi, par exemple, la coexistence des territorialités crie et québécoise à la Baie James suppose, pour Caroline Desbiens, une « réécriture

dialogique du paysage », et donc l'invention d'une « poétique de l'espace métissée », alors que Gélinas rappelle pour sa part que l'histoire est déjà porteuse d'exemples concrets de dialogues forgés au gré du quotidien des localités marquées par la coexistence ethnique. Mais c'est peut-être le dernier texte, celui de Daniel Arsenault, qui expose le plus éloquemment l'importance du dialogue interculturel et des dynamiques culturelles et identitaires au développement territorial. En mettant l'accent sur l'apport de la recherche archéologique dans la patrimonialisation des sites d'art rupestre et la reconquête de la mémoire et des traditions autochtones, Arsenault reconnaît l'importance des métissages (ou des dialogues interethniques) et de la rencontre des savoirs – d'une part universitaires, techniques et administratifs, et, d'autre part traditionnels et autochtones – dans la mise en place d'un partenariat implicite de développement fait en dehors des traités officiels et des infrastructures de développement institutionnalisées⁴.

Le dialogue interculturel constituait aussi un objectif visé par le colloque ayant donné lieu à ce numéro de *Recherches amérindiennes au Québec*. La journée de communication fut en effet ponctuée de communications faites par des représentants autochtones. Cette participation se traduit ici par la transcription d'un entretien avec Mme Lorraine Bastien, consultante, fondatrice et directrice du Groupe Nekiera'ha, spécialisé en conseil et gestion en matière de développement d'entreprises et de projets. Mme Bastien, membre de la Nation Wendat, nous entretient notamment du rôle central de la formation et de l'entrepreneuriat comme outils de développement des communautés autochtones. Le dialogue interculturel s'exprime également par la présentation du Conseil Cris-Québec sur la foresterie (CCQF), structure de cogestion mise en place à la suite de la signature, en 2002, de la *Paix des Braves* ; le lecteur retrouvera ce texte dans ce numéro sous la rubrique « Documents ».

En somme, cette présentation du CCQF, cette entrevue et tous ces textes mettent en évidence la volonté autochtone de s'inscrire dans l'économie mondiale (Peters 2001 : 50) et de contribuer, de manière originale et culturellement conséquente, au développement des territoires. Ces contributions constituent donc une réflexion nécessaire sur les manières possibles de repenser le « vivre ensemble » d'une manière durable.

Notes

1. Il faut préciser qu'il existe des exemples de partenariat entre autochtones et allochtones à l'échelle régionale ou locale. En guise d'exemple, la Conférence régionale des élus (CRÉ) du Saguenay-Lac-Saint-Jean en est venue, à l'été 2007, à une entente de partenariat avec la communauté de Mashteuatsh sur la gestion intégrée des ressources naturelles se trouvant sur le *Nitassinan* de la communauté.
2. Certains groupes de recherche concentrent d'ailleurs une partie de leurs énergies à ces problématiques : on pense, par exemple, à la Chaire de recherche et d'intervention en Éco-Conseil de l'UQAC, au Laboratoire de recherche pour le soutien des communautés (LARESCO) de l'UQAT et, dans une certaine mesure, au Centre de recherche sur le développement territorial (UQAC, UQAT, UQO et UQAR).
3. Cet état des faits ne tient bien sûr pas compte des travaux produits à l'extérieur des réseaux québécois de recherche en développement local. En effet, il y a, parmi les spécialistes des questions autochtones, de nombreux chercheurs intéressés au développement autochtone. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à penser aux travaux de Gérard Duhaime, de Peter Usher et de quelques autres, sur l'économie informelle, sur la socio-économie des ménages, sur l'économie mixte et sur la cohésion

sociale portant notamment sur les communautés autochtones du Nord québécois et canadien (Duhaimé, Searles, Usher, Myers et Fréchette 2004 ; Ross et Usher 1986 ; Usher, Duhaimé et Searles 2003). On peut aussi mentionner le projet « Autochtonie et gouvernance », lequel a réuni une équipe multidisciplinaire comprenant plusieurs chercheurs reconnus sur les questions autochtones ; les résultats obtenus par cette équipe ont été récemment publiés sous la direction d'Andrée Lajoie (2007).

4. Le débat qui réunit Toby Morantz, Jean Morisset et Cole Harris, et qui repose sur l'œuvre de ce dernier (*Making Native Space*, 2002, Vancouver, UBC Press), offre un autre bel exemple de dialogue culturel. Non seulement met-il en évidence le dialogue contemporain que les sociétés autochtones et allochtones doivent engager ou poursuivre de manière à inscrire la réparation des injustices du passé à même un cadre légal et politique imposé par le poids de l'histoire et extérieur aux autochtones, mais il souligne aussi le chevauchement des différences culturelles et disciplinaires des participants.

Ouvrages cités

- BASSAND, Michel, 1992 : « Développement local et processus identitaires », in Christiane Gagnon et Juan-Luis Klein (dir.), *Les Partenaires du développement face au défi du local* : 267-297. GRIR, Chicoutimi.
- BLAUT, James M., 1992 : « Fourteen ninety-two ». *Political Geography* 11(4) : 355-385.
- BOUCHER, Jacques L., et Louis FAVREAU, 2000 : *Développement local, Organisation communautaire et Économie sociale : une recension des écrits (1990-2000)*. Chaire de recherche en développement communautaire, Université du Québec à Hull, Hull.
- BYSTYDZIENSKI, Jill, et Steven SCHACHT (dir.), 2001 : *Forging Radical Alliances Across Difference: Coalition Politics for the New Millennium*. Rowman & Littlefield, New York.
- CANADA, Gouvernement du, 1996 : *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones*, vol. 2 : « Une relation à redéfinir ». Approvisionnement et Services Canada, Ottawa.
- CHIASSON, Guy, Jacques L. BOUCHER et Thibault MARTIN, 2005 : « La forêt plurielle : nouveau mode de gestion et d'utilisation de la forêt, le cas de la Forêt de l'Aigle ». *Vertigo* 6(2). <http://www.vertigo.uqam.ca/vol6no2/art9vol6no2/guy_chiasson_et_al.html> (consulté le 8 février 2008).
- DESBIENS, Caroline, 2004 : « Producing North and South: A Political Geography of Hydro Development in Québec ». *Le Géographe canadien* 48(2) : 101-118.
- , 2006 : « Du Nord au Sud : géographie autochtone et humanisation du territoire québécois ». *Cahiers de géographie du Québec* 50(141) : 393-401.
- DUFOUR, Jules (dir), 1998 : *Nikan – les territoires de développement durable, héritage et enjeu pour demain*. Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi.
- DUHAIME, Gérard, Edmund SEARLES, Peter J. USHER, Heather MYERS et Pierre FRÉCHETTE, 2004 : « Social Cohesion and Living Conditions in the Canadian Arctic: From Theory to Measurement ». *Social Indicators Research* 66(3) : 295-318.
- FAVREAU, Louis, et Lucie FRÉCHETTE, 2002 : *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*. Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy.
- FONTAN, Jean-Marc, Juan-Luis KLEIN et Benoît LÉVESQUE (dir.), 2003 : *Reconversion économique et développement territorial*. Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy.
- GAGNÉ, Mona, et Pierre-André TREMBLAY, 1995 : *Sentiments d'appartenance et développement local : une étude de cas à Chibougamau*. Université du Québec à Chicoutimi et GRIR, Chicoutimi.
- GIRARD, Camil, et Laval GAGNON, 2004 : « Regard sur le développement régional : Quel passé... quel avenir pour les régions nordiques du Québec ». *Organisations et territoires* 13(2) : 31-37.
- GOETZE, Tara C., 2005 : « Empowered Co-management: Towards Power-Sharing and Indigenous Rights in Clayoquot Sound, BC ». *Anthropologica* 47(2) : 247-265.
- HARRIS, Cole, 2002 : *Making Native Space: Colonialism, Resistance, and Reserves in British Columbia*. UBC Press, Vancouver.
- HETTNE, Björn, 1996 : « Ethnicity and Development: An Elusive Relationship », in Denis Dwyer et David Drakakis-Smith (dir.), *Ethnicity and Development: Geographical Perspectives* : 15-44. John Wiley & Sons, New York.
- JEAN, Bruno, 1993 : « Terre, territoire, territorialité : les agriculteurs et leur attachement au territoire ». *Cahiers de géographie du Québec* 37(101) : 291-307.
- KLEIN, Juan-Luis, 2006 : « De l'inititative locale au développement territorial : une perspective synthétique », in Martin Simard et al. (dir.), *Inégalités, démocratie et développement : des enjeux pour la gouvernance des territoires locaux et régionaux* : 143-164. ARUC-ÉS, CRDT, GRIDEQ et GRIR, Rimouski.
- LAJOIE, Andrée (sous la direction de), 2007 : *Gouvernance autochtone : Aspects juridiques, économiques et sociaux*. Thémis, Montréal.
- LANGEVIN-TÉTRAULT, Alexis, 2006 : *Les Autochtones et l'économie sociale au Québec : un portrait exploratoire*. ARUC-ÉS, UQAM, Montréal. <<http://www.aruc-es.uqam.ca/Portals/0/cahiers/C-09-2006.pdf>> (consulté le 8 février 2008).
- LARSEN, Soren C., 2003 : « Promoting Aboriginal Territoriality Through Interethnic Alliances: The Case of the Cheslatta T'en in Northern British Columbia ». *Human Organization* 62(1) : 74-84.
- , 2008 : « Place Making, Grassroots Organizing, and Rural Protest: A Case Study of Anahim Lake, British Columbia ». *Journal of Rural Studies* 24 : 172-181.
- MARTIN, Thibault, 2003 : *De la banquise au congélateur : mondialisation et culture au Nunavik*. Presses de l'Université Laval, Québec.
- MOQUAY, Patrick, 1998 : « Sentiments d'appartenance et développement régional », in Marc-Urbain Proulx et Serge Côté (dir.), *Espaces en mutation* : 57-69. Université du Québec à Rimouski et GRIDEQ, Rimouski.
- PETERS, Evelyn, 2001 : « Geographies of Aboriginal People in Canada ». *Le Géographe canadien* 45(1) : 138-144.
- PROULX, Marc-Urbain, et Josée GAUTHIER, 2007 : « Autochtonie renaissante », in André Lajoie (dir), *Gouvernance autochtone : Aspects juridiques, économiques et sociaux* : 103-114. Thémis, Montréal.
- RIVARD, Éienne, 2006 : « Terra Nullius ou géographie de l'absence : Les géographes québécois et la question autochtone au pays ». *Cahiers de géographie du Québec* 50(141) : 385-392.
- , 2007 : « Prendre la mesure de l'entre-deux : le regard de la Commission royale sur les Métis ». *Recherches amérindiennes au Québec* XXXVII(1) : 67-76.
- ROSS, David, et Peter USHER, 1986 : *From the Roots Up: Economic Development as If Community Mattered*. Bootstrap Press, Boston.
- SIMARD, Jean-Jacques, 1990 : « White Ghosts, Red Shadows: The Reduction of North American Native », in James A. Clifton (dir), *The Invented Indian: Cultural Fictions and Government Policies* : 333-369. Transaction, New Brunswick.
- SIMARD, Martin, 1999 : « Communauté, identité et développement : Pour un nouveau cadre d'analyse », in Danielle Lafontaine et Nicole Thivierge (dir.), *Les Régions fragiles face à la mondialisation* : 23-38. Université du Québec à Rimouski, GRIDEQ, Rimouski.
- , 2000 : « Les communautés locales et l'espace Monde : territorialité et processus identitaires de la postmodernité ». *Géographie et cultures* 36 : 3-20.
- STAVENHAGEN, Rodolfo, 1986 : « Ethnodevelopment: A Neglected Dimension in Development Thinking », in Raymond Aporthe et Andrés Krähl (dir.), *Development Studies: Critique and Renewal* : 71-94. E. J. Brill, Leiden.
- USHER, Peter J., 2003 : « Making Native Space: Separate or Shared Futures? » *Le Géographe canadien* 47(1) : 81-83.
- USHER, Peter J., Gérard DUHAIME et Edmund SEARLES, 2003 : « The Household as an Economic Unit in Arctic Aboriginal Communities, and its Measurement by Means of a Comprehensive Survey ». *Social Indicators Research* 61(2) : 175-202.
- WILLIS, Katie, 2005 : *Theories and Practices of Development*. Routledge, London.